



HAL
open science

Le bien vivre dans les territoires de proximité : des facteurs aux capacités requises. L'exemple en Occitanie

Laurence Barthe, Mariette Sibertin-Blanc

► To cite this version:

Laurence Barthe, Mariette Sibertin-Blanc. Le bien vivre dans les territoires de proximité : des facteurs aux capacités requises. L'exemple en Occitanie. 2020. hal-02435158

HAL Id: hal-02435158

<https://hal.science/hal-02435158>

Preprint submitted on 10 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le bien vivre dans les territoires de proximité : des facteurs aux capacités requises. L'exemple en Occitanie

Laurence Barthe, Mariette Sibertin-Blanc, UMR CNRS LISST¹

Introduction

A la fois dans le milieu académique et chez les professionnels de l'aménagement et du développement territorial, se déploie l'approche de la qualité de vie, du cadre de vie et la géographie du bien être tel que A. Bailly l'avait esquissait dans les années quatre-vingt en France et l'a réinterrogé plus récemment (Bailly 1981 ; 2014). L'usage d'une autre expression, pourtant liant explicitement l'individu, le collectif et son espace est quant à lui moins fréquent : l'objectif du bien vivre territorial est peu considéré... Peut-être envisagé comme un objectif superfétatoire du développement local, le bien vivre impose probablement aussi l'explicitation de priorités quant à l'action territoriale, révélant par ce biais des contradictions avec de grands projets d'aménagement dont l'intérêt économique serait premier. Ceci peut paraître paradoxal si l'on considère que l'aménagement et le développement des territoires a comme objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants - en conciliant, il est vrai, des logiques parfois antinomiques selon les échelles et les thèmes d'intervention (Theys 2002). C'est ce qu'ont montré les nombreuses études sur les tensions existant entre les piliers économique, social et écologique du développement durable (Emelianoff 2007 Theys 2014). A la faveur d'une étude réalisée dans le cadre de la fusion des régions sur le nouveau périmètre de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, une réflexion sur ce terme de *bien vivre territorial* a été approfondie. L'objectif a été non seulement de considérer comment cette approche pouvait qualifier la diversité territoriale qu'une nouvelle institution avait à piloter et à aménager, mais aussi d'envisager les conditions pour répondre à l'objectif de bien vivre au sein de cette région extrêmement vaste et contrastée. Après avoir exploré dans une première partie les fondements de la notion de bien vivre, la deuxième partie présente les résultats de l'analyse de la différenciation territoriale au sein de la Région par le prisme des facteurs de bien vivre. Dans un troisième temps, nous menons une réflexion sur ce qui conditionne, au regard des enjeux des territoires de proximité, ce bien vivre : l'ingénierie au service de projets locaux.

1. Le bien vivre dans l'action locale, une notion à la fois évidente et émergente

En France, malgré la connaissance souvent approximative de la notion de *buen vivir* largement développée dans le contexte latino-américain, l'expression francophone est peu utilisée. En revanche, la notion de bien-être et les études sur la qualité de vie connaissent un essor considérable depuis une dizaine d'années. La combinaison de trois lignes de force intéressant directement le développement territorial peut expliquer la généralisation de ce qui est à considérer comme un objectif (paradoxalement ?) renouvelé de l'action locale.

La première ligne de force correspond à un changement de système de valeurs, post-matérialistes selon J.L. Guigou (2008) ; cet ancien directeur de la DATAR² identifie une

¹ Nous remercions Cécile Jebeili et Florence Laumière, maîtres de conférences qui ont également co-encadré cette étude pour la Région Occitanie (2016-17), ainsi que les étudiants de la formation APTER impliqués dans le travail de terrain. Une première version de cette étude a été présentée au « Forum international pour le bien vivre : quels indicateurs pour inventer demain ? » (Université de Grenoble, juin 2018).

² Délégation à l'Aménagement du territoire et à l'action régionale

évolution déclinée en plusieurs termes : la qualité de la vie et donc *l'être* plus tôt que *l'avoir*, le mode de vie plutôt que le niveau de vie, ou encore – rejoignant ainsi J. Viard - l'ampleur du temps libéré face au temps contraint. Si certaines considérations sont discutables – difficile de considérer que l'expérience a pris définitivement le pas sur la consommation de biens – force est de constater que l'intérêt porté au vécu des individus est accru – ne serait-ce que dans une logique de déploiement de l'économie de la connaissance et de services (Colletis 2018). Dans le champ de l'aménagement, cette évolution interroge indubitablement sur l'importance donnée classiquement aux infrastructures. L'approche humaniste du géographe peu académique M Allefresde a ainsi questionné dès les années quatre-vingt ce qui pouvait faire « *développement de l'espace et des sociétés qui l'occupent* » (Allefresde 1986), privilégiant à l'équipement et à l'urbanisation du territoire l'éducation, la formation et la culture au service d'un développement sensible et ascendant – relevant de l'empowerment dirions-nous 40 ans plus tard. Le croisement des travaux sur la géographie du bien-être – ou même du bonheur (Bailly 2016) – avec une nouvelle sensibilité aux émotions dans l'aménagement trouve un point commun dans l'attention donnée aux représentations et à la qualité multidimensionnelle des lieux (Feidel 2013 ; Martouzet 2014) : en effet, aux côtés de la géographie des émotions émergente (Guinard 2016), il s'agit de « *prendre en compte le rapport subjectif des populations aux lieux et les dimensions sensorielles, émotives, affectives, symboliques qui façonnent les espaces et leurs paysages urbains* » (Bailly et Marchand, 2016). Cette première inflexion, qui valorise le vécu individuel et collectif et la capacité d'agir, s'accompagne d'une remise en question, chez des économistes, des indicateurs mesurant le développement en tant que tel. Dans le contexte d'analyse des effets du néolibéralisme (sur la ville chez D. Harvey ou M. Rousseau, dans la société et l'économie réelle chez certains économistes), de nombreuses études ont mis en exergue le besoin « *d'un nouvel indicateur de richesse ou une nouvelles batterie d'indicateurs pour donner une image plus pertinente des évolutions de la société, sans doute plus « vitale » que celle que donne le PIB* », et favorisant ainsi le développement humain (Meda 2008). Si le rapport sur *la mesure des performances économiques et du progrès social* demandé après la crise de 2008, et piloté par des chercheurs de renom (Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009), a diffusé le constat qu'il était essentiel de penser de manière complexe la mesure du développement, d'autres auteurs ont formulé cette nécessité précocement. En particulier, F. Jany-Cartice contribue, en France, à diffuser une réflexion qui considère que « *lorsque la construction d'indicateurs de qualité de vie va de pair avec les indicateurs d'attractivité, et lorsqu'elle devient un dispositif de soutien à une mise en concurrence des ressources économiques de ces espaces, la qualité est entièrement mise au service d'une approche quantitative* » (Jany-Cartice 2016). Dans une perspective empirique, elle considère essentiel d'engager des travaux rendant compte de la dimension locale du bien-être³ et invite d'une certaine manière à développer des analyses fines et sensibles qui permettent de comprendre les ressorts de ce qui fait qualité au sein des territoires. En cela, elle rejoint d'autres analyses, volontairement polémiques, qui mettent en question le référentiel de l'action publique territoriale prônant l'articulation compétitivité, attractivité, métropolisation et excellence (la CAME d'O. Bouba-Olga et M. Grossetti, 2018). Enfin, la troisième ligne de force en faveur d'une considération croissante de la qualité vécue dans les territoires de proximité est la diffusion de l'approche transversale portée par le développement durable, qui a fait évoluer les façons de construire l'action publique – même modestement : les préoccupations environnementales s'affirment progressivement aux côtés de la priorité économique qui reste dominante, et laisse souvent à distance la dimension

³ A l'instar de programmes tels qu'IBEST (*Étude Indicateurs de bien être territorialisés*).

sociale. De fait, à la fois dans les dispositifs d'action et dans les analyses locales, la prise en considération de nouvelles dimensions s'imposent pour qualifier les lieux, à l'instar des travaux de L. Bourdeau-Lepage (2013) sur le rapport à la nature. Si le bien-être individuel peut être mesuré qualitativement et révéler de forts contrastes socio-spatiaux (Bourdeau-Lepage Taylor 2011 ; 2018), des approches transversales se retrouvent également dans des institutions telles que le CGET⁴ ou l'INSEE. Des travaux quantitatifs ont ainsi tenté d'associer divers indicateurs pour développer « *une approche de la qualité de vie dans les territoires* », croisant des aspects du cadre de vie (le degré d'urbanisation surtout) et des profils socio-démographiques. Si le CGET rajoute dans sa définition de la qualité de vie l'intérêt d'intégrer « *l'action publique en matière d'aménagement du territoire* », il semble que cela se résume au processus de densification (CGET 2014).

Ces différentes lignes de force traduisent une attention croissante accordée à la fois à ce que peuvent éprouver les individus, et au cadre spatial dans lequel ils évoluent. Mobilisant une grande diversité de références et d'univers analytiques, elles contribuent à repenser les priorités du développement territorial qui sont ordinairement exprimées en termes économiques. Pour cela, il semble essentiel, aussi, d'intégrer la question sociale et collective – ce que ne fait pas la notion de bien être centrée avant tout sur l'individu. En proposant le terme de *bien vivre territorial*, nous prenons en considération la trajectoire des territoires – passée et potentielle –, leurs ressources – activées ou non (Glon Pecqueur 2016) –, et les conditions de leur dynamique d'innovation locale (Klein Moulaert 2014). Dans cette perspective, la notion de *bien vivre territorial* permet de saisir de nombreuses dimensions caractérisant un territoire, intégrant par exemple « *l'aménagement du temps équilibré, le niveau élevé de participation démocratique, l'accès et la participation à des activités récréatives et culturelles* »⁵.

2 Le cas d'Occitanie : repérer les différenciations territoriales pour identifier des facteurs de bien vivre

2.1 Des profils de territoires selon des contextes et trajectoires de développement

Dans le cadre de la longue réforme territoriale des années 2010, la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée a vu le jour en 2015, produit de la fusion de deux régions *a priori* très différentes à la fois dans leur profil socio-démographique, leurs forces économiques, leur structuration spatiale et, bien sûr, les résultats électoraux⁶. Ainsi, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, qui s'ignoraient paisiblement jusqu'alors, ont eu à se regarder et, surtout, à se considérer pour ne fabriquer plus qu'un seul fonctionnement institutionnel. Si le processus est long (Négrier Simoulin 2018), très vite les services de la Région ont eu à s'approprier un nouvel espace, découvrant pour partie la question littorale, ou confrontant deux maillages urbains radicalement différents – la métropole toulousaine n'ayant pas à fonctionner comme le fait Montpellier avec des villes conséquentes telles que Béziers, Nîmes ou Perpignan. De même, si la précarité concerne les zones touristiques du littoral ou les hautes vallées pyrénéennes,

⁴ Commissariat général à l'égalité des territoires

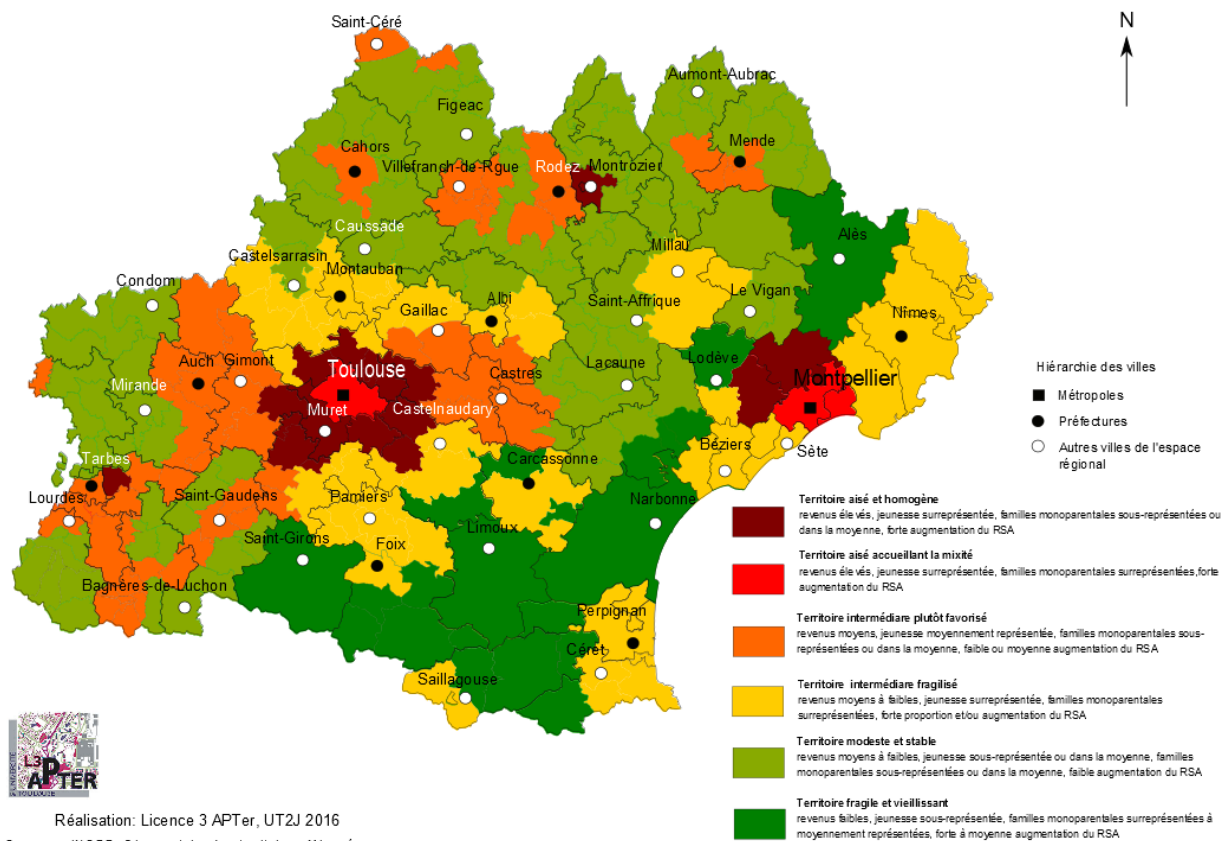
⁵ Définition du bien-être de l'université canadienne de Waterloo rapportée dans la thèse de J.L. Forêt sur le bien-être et le numérique (2017)

⁶ Alors que longtemps il fut envisagé de fusionner Midi-Pyrénées avec l'Aquitaine, d'aucuns expliquent la décision à la faveur de Languedoc-Roussillon par le très fort taux des votes de l'extrême droite qui était susceptible de gagner en 2015.

les dynamiques territoriales et les dispositifs pour les accompagner avaient peu en commun. Dans le contexte de construction d'une nouvelle stratégie régionale (SRADDET⁷), il s'est donc agi de développer une approche quantitative et surtout qualitative pour identifier certes des contrastes infra-régionaux, mais aussi des enjeux partagés⁸. L'étude réalisée en 2016 et 2017 s'est donc positionnée dans une perspective de stratégie territoriale et d'évolution des politiques régionales, avec la volonté de mettre en débat le sens de l'action en faveur du bien vivre – dans une région qui, si elle est très attractive, est aussi très pauvre et rencontre de fortes inégalités.

Le cheminement méthodologique s'est organisé en trois étapes. Dans un premier temps, à l'échelle des nouvelles intercommunalités ou des territoires de projets selon les thématiques, un travail de synthèse a été réalisé pour avoir cinq représentations de la nouvelle Région⁹, mettant en avant des convergences attendues (le littoral et les Pyrénées comme des espaces de fragilité), ou moins (des espaces en transition économique tant dans la faible densité que dans des villes moyennes par exemple). Deux cartes sont illustratives de cette démarche et permettent de rendre compte de logiques spatiales inédites (Figures 1 et 2)

Figure 1 : Profil socio-démographique des territoires de la Région Occitanie

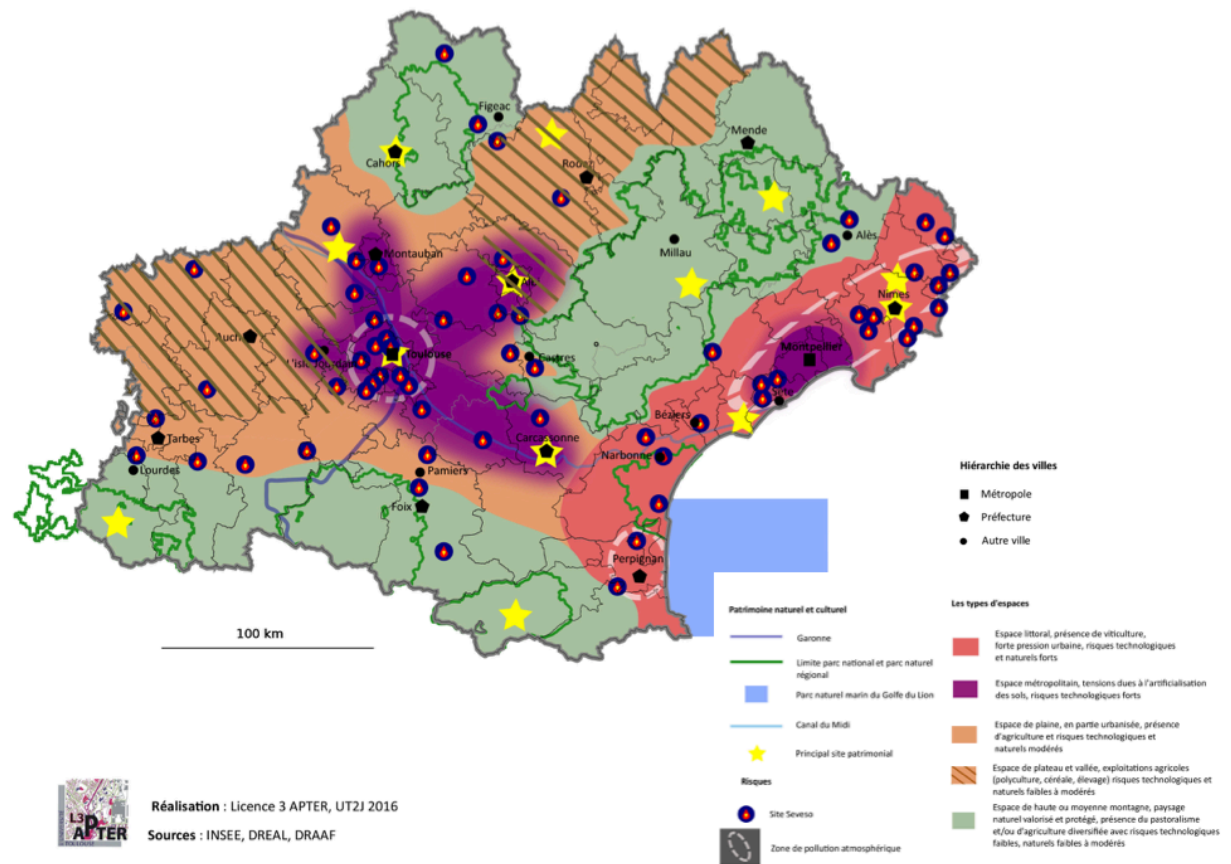


⁷ SRADDET : Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires

⁸ Cette étude a été réalisée sous la direction de Laurence Barthe, Cécile Jebeili, Florence Laumière et Mariette Sibertin-Blanc, avec la contribution des étudiants de la formation APTer (Aménagement et Projet de territoires) de l'Université Toulouse Jean Jaurès.

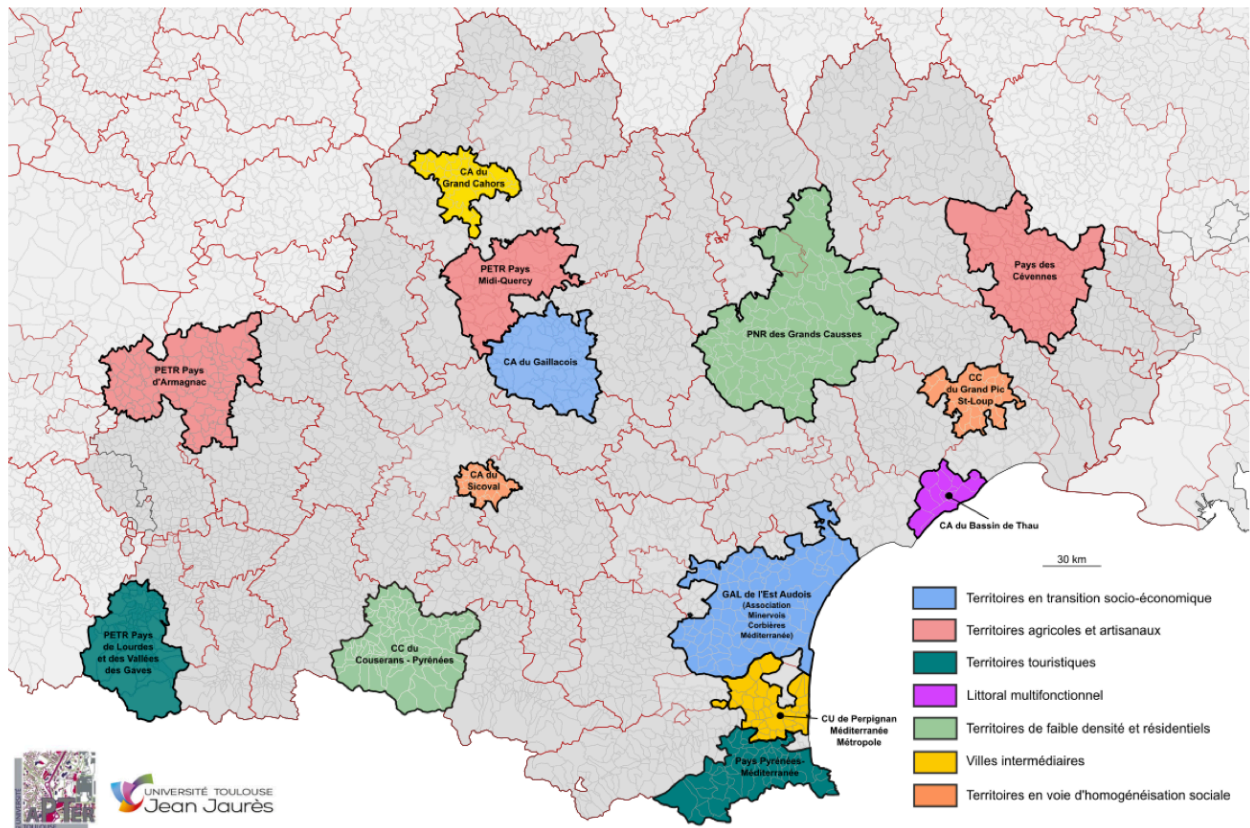
⁹ Les 5 synthèses ont concerné l'organisation territoriale, les dynamiques économiques, le rapport à l'emploi, le profil social des territoires et les qualités et tensions environnementales et patrimoniales.

Figure 2 : Qualités et tensions environnementales et patrimoniales en Région Occitanie



A partir de ces synthèses, 7 profils de territoires ont été identifiés et 14 terrains ont été choisis pour avoir une représentativité de la diversité des enjeux et des territoires infra-régionaux (Figure 3) : le littoral multifonctionnel (sous tension), les territoires de faible densité et résidentiels (souvent de repli), les villes intermédiaires (structurantes pour leur environnement), les territoires du bon vivre (en voie d'homogénéisation sociale aisée), les territoires touristiques (dépendants d'une activité touristique dominantes), les territoires agricoles et artisanaux, les territoires en transition socio-économique (des arrière-pays avec la présence d'une forte précarité). Volontairement, les métropoles n'ont pas été étudiées.

Figure 3 : Profils des territoires infra-régionaux et terrains de l'étude qualitative (2017)



Sur ces terrains répartis dans l'ensemble de la nouvelle région, le travail d'enquête qualitative a été mené

- par le biais de 127 entretiens semi-directifs auprès d'élus, de techniciens, d'acteurs du milieu associatif, d'acteurs du milieu économique, d'acteurs des services publics ;
- autour de six thèmes : le profil social du territoire, l'accès aux services et aux équipements, la valorisation des richesses locales, l'organisation économique territoriale, les risques et les tensions liés aux conflits d'usage et à un environnement fragilisé et menacé, la structuration du territoire ;
- avec un fil conducteur commun abordé sous différents angles : qu'est-ce qui fait le bien vivre sur les territoires de proximité ? Et, en parallèle, qu'est-ce qui fait problème, tension quand on s'intéresse à cette entrée ?

2.2 Le bien vivre territorial : une approche révélatrice de dynamiques sensibles et vécues

Les différents profils de territoires ont permis, dans une perspective d'analyser le bien vivre, ont permis de faire ressortir à la fois des tendances lourdes partagées, et des aspects plus spécifiques et contribuant à la différenciation territoriale. Plusieurs enjeux forts sont ainsi à repérer, conduisant à identifier quatre facteurs conditionnant, selon l'enquête qualitative, les ressorts du bien-vivre

2.2.1 Un socle de cohésion pour accompagner mouvements migratoires, trajectoires de vie et vie collective

L'analyse permet de confirmer des mouvements de fond, liés particulièrement à l'attractivité dont fait preuve l'espace régional ; celle-ci atteint des degrés différents, mais elle génère un brassage qu'il est possible d'observer sur quasiment tous les territoires. Dans nombreux d'entre eux, l'intensité des mouvements migratoires exige une mise à niveau en termes d'équipements et d'espaces de cohésion. Dans ce contexte d'attractivité démographique, le vieillissement est accentué dans certains territoires par l'arrivée d'une population âgée. Y compris dans les territoires de périphéries aisées des métropoles (SICOVAL et Pic Saint-Loup), se pose la problématique du vieillissement d'une population vieillissante, notamment dans des territoires où l'organisation des différentes échelles de vie est ultra-dépendante de la voiture. Dans ces territoires comme dans de nombreux autres, se pose également avec acuité la question de l'accueil des jeunes familles et jeunes actifs avec certains enjeux spécifiques liés à l'entrée dans le monde du travail, au besoin en certains services particuliers - par exemple ceux de la petite enfance. Plus globalement, la place des jeunes dans les territoires semble être une question particulièrement vive et ce, partout. Des problèmes de formation, d'accès aux études supérieures, de mobilité, de projection sur l'avenir, d'accès à l'emploi fragilisent cette classe d'âge qui semble régulièrement le parent pauvre des politiques locales. Ils sont par ailleurs les premiers concernés par la précarisation et les tensions sociales.

En définitive, partout se pose le problème de cohésion sociale et du vivre ensemble. Il existe des gradients, certes, et dans certains territoires aucune tension particulière n'a été relevée. Mais dans la plupart des territoires, des poches de pauvreté, de précarité, d'isolement, de repli sur soi ont été identifiées. Certains territoires enquêtés, surtout du côté de l'ex-Languedoc-Roussillon, apparaissent clairement davantage sous tension : Lézignan-Corbières, Perpignan, Bassin de Thau, et dans une moindre proportion dans les Cévennes et le Pays Pyrénées Méditerranée. Globalement. En considérant l'ensemble des territoires et leur fonctionnement interne, on perçoit partout des contrastes, voire des fractures et des territoires qui appellent un traitement particulier. Graulhet dans le Gaillacois, le canton du sud du PNR des Grands Causses mais aussi plus discrètement, la partie rurale du SICOVAL en sont des exemples représentatifs.

En définitive, les acteurs locaux identifient un socle de cohésion qui repose sur l'éducation, la culture, la santé, la mobilité. Ces quatre piliers sont des conditions nécessaires pour assurer le bien vivre aux populations mais aussi l'ouverture du territoire. Or dans les domaines des services comme dans d'autres, il apparaît que la plupart des acteurs manifestent une inquiétude quant à la rétraction des services publics, dans un contexte de réorganisation territoriale (évolution des périmètres et des compétences à de multiples échelles : régionale, des intercommunalités, des territoires de projets) et de réduction des financements publics. Ces mouvements interrogent les acteurs locaux quant à la prise en charge des questions de proximité et le soutien à de très nombreuses initiatives privées, souvent peu reconnues ou fragilisées dans le temps.

2.2.2 Relever les défis des mutations économiques et environnementales : un facteur de distinction

Ces questions sociales se posent avec d'autant plus de force que la plupart des territoires se trouvent confrontés à des mutations de leur modèle de développement économique. Le tourisme en est un exemple probant, tout comme le secteur agricole et viticole, mais aussi l'importance de l'économie sociale et solidaire. La précarité de l'emploi qui se généralise,

l'emploi informel qui est très fortement la norme dans de nombreux territoires et certains secteurs d'activité (tourisme en particulier) viennent accentuer des fragilités et nécessitent des formes d'accompagnement qui ne semblent pas toujours à la hauteur des enjeux et problèmes posés (accompagnement au développement de l'activité, question de la transmission, coût du foncier ou de l'immobilier, niveau de formation...). L'absence d'un terrain d'enquête sur les métropoles n'a certes pas permis d'analyser certains moteurs économiques régionaux ; mais cela nous a permis de nous interroger sur les systèmes d'activités de base et plus classiques, correspondant finalement à la majorité de l'emploi de la région et des territoires qui la composent.

Une autre caractéristique commune qui marque les territoires concerne les effets du réchauffement climatique, associé à l'artificialisation des sols, à la surexploitation des ressources naturelles, souvent fragiles. Ces effets exposent les territoires à des risques multiples et engendrent de très nombreux conflits. Le littoral et les espaces de montagne sont des territoires emblématiques de ces problématique et particulièrement concernés par ces tensions ; mais ils sont loin d'être les seuls et il apparaît que tous les territoires sont exposés de diverses façons à ces problèmes d'ordre environnemental. Si le référentiel du développement durable est bien intégré dans les discours et les documents de planification notamment, les changements de pratiques, d'orientation de développement qu'il exige ne sont visiblement pas encore appropriés dans le cadre d'une action intégrée.

2.2.3 Le pilotage des trajectoires territoriales et des ressources, facteur de contrastes

Comme tant d'autres régions mais avec peut-être des contrastes territoriaux plus marqués, l'Occitanie fait face à une grande diversité de trajectoires territoriales. Toutes marquées par des mutations de divers ordres évoqués plus haut, force est de constater qu'une différenciation majeure concerne toutefois les caractéristiques des systèmes d'acteurs locaux. En particulier, il importe de relever non seulement la faiblesse de l'action publique dans certains territoires sur certains domaines (l'urbanisme et pression foncière notamment, l'accompagnement de projets, la culture), et aussi les grandes disparités quant à la dynamique associative. Si dans certains territoires des cultures de coopération, de partenariat ont construit des capacités d'actions, des conditions d'innovation, l'accompagnement au changement, d'autres territoires sont en prise à des crises profondes, à une perte de confiance, sans avoir les ressources et surtout les acteurs qui permettent d'inverser les tendances à la déprise ou à la crise sociale. Le cas des Cévennes, celui du Couserans, parmi d'autres, montrent qu'alors que des indicateurs quantitatifs pouvaient laisser penser que les territoires étaient en grande difficulté (sociale, économique, isolés notamment) ils apparaissent finalement plutôt comme des territoires du bien vivre, grâce à la richesse des initiatives, à l'entraide et à la capacité à répondre aux besoins des populations. En définitive, les territoires dans lesquels les acteurs sont peu en conflit, et pour lesquels des projets mobilisent soit des leadership soit de réelles scènes de concertation, semblent être en confiance vis-à-vis de l'avenir, malgré parfois des données quantitatives peu engageantes.

Cette problématique de la vitalité du système d'acteurs locaux se pose également quant à la facilité ou non d'accès aux services, aux commerces, aux mobilités et finalement à l'organisation des sous-ensembles régionaux par les centres et les réseaux matériels et immatériels. Et ce pas seulement à l'intérieur des territoires ruraux mais parfois aussi dans les territoires de projet intégrés aux zones périurbaines. Beaucoup de discours recueillis témoignent d'un impératif d'intervention de différents types pour améliorer l'organisation fonctionnelle des territoires et avoir des réflexions poussées sur l'organisation des territoires

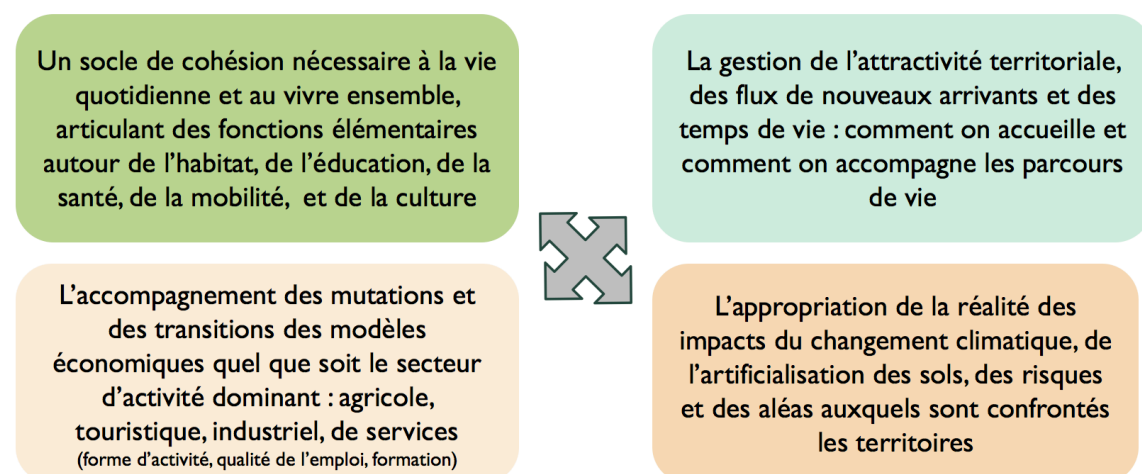
de projet par les centres (principaux, secondaires). Il en va de l'intégration des populations et particulièrement des moins aisées, des moins qualifiés et des moins mobiles. L'enjeu est aussi important pour continuer à attirer de nouveaux habitants dans les espaces stagnants ou en récession démographique.

La capacité des acteurs à maîtriser les différentes ressources (naturelles, paysagères, patrimoniales, culturelles mais aussi humaines et associatives) se révèle tout à fait discriminante. Si dans certains territoires les acteurs ont su gérer des ressources et souvent articuler valorisation et protection, animation et conservation, de nombreux acteurs locaux relèvent la richesse en ressources qui se trouvent soit en danger (face notamment à l'artificialisation des et aux conflits d'usages), soit sous-exploitées. L'accompagnement de projets de territoire permettant cette exploitation de ressources tout en préservant celles qui se trouvent fragilisées apparaît être un enjeu essentiel, tout comme l'impulsion de nouvelles modalités de mobilisation de système d'acteurs complexe (initiatives marchandes, du tiers secteur, collectifs citoyens, etc).

2.3 Des facteurs de bien vivre à un indicateur de capacité territoriale

A partir de ces résultats identifiant les grandes tendances partagées ou contrastées à l'échelle des territoires infra-régionaux, nous identifions, dans une perspective de compréhension des fondements du bien vivre territoriale, quatre facteurs. S'agissant d'une approche très qualitative qui prend en compte des dynamiques, des processus, l'identification d'indicateurs semble encore à construire.

Figure 4 : Le bien vivre territorial, interaction de quatre facteurs



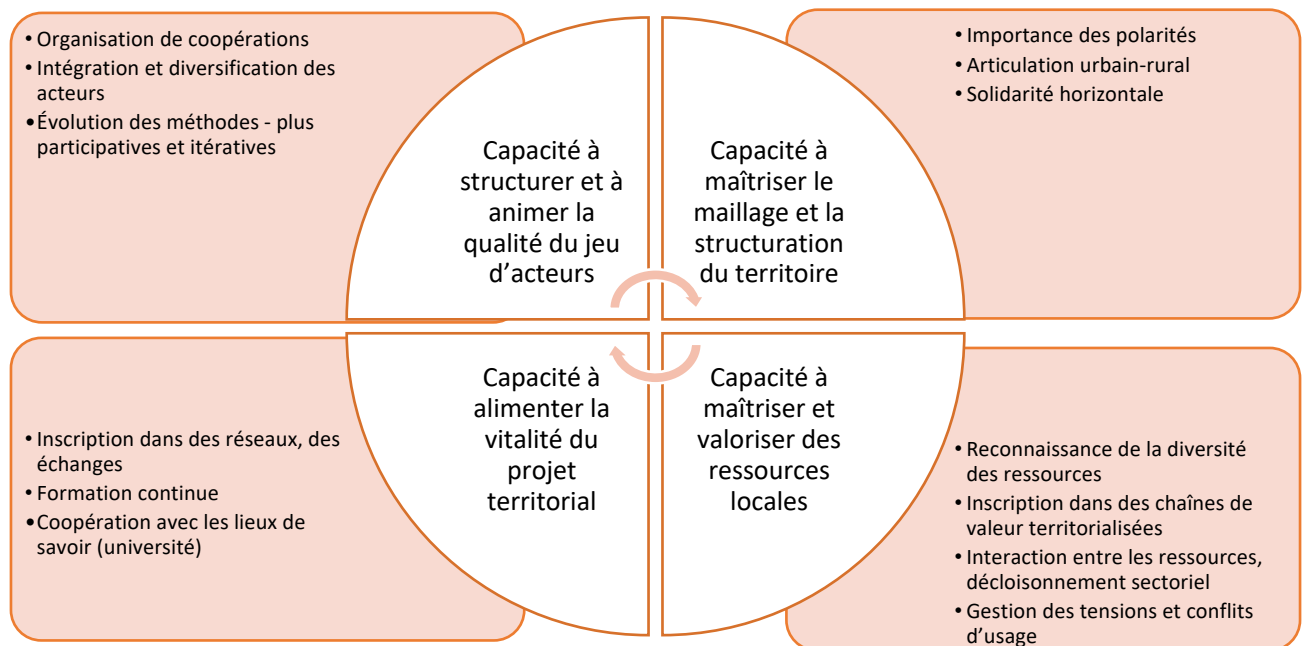
Se pose ainsi la question des conditions de déploiement de ces facteurs, de leur co-existence dans les territoires. En effet, il est apparu dans l'analyse des différents terrains que tous les territoires n'étaient pas dans les mêmes configurations quant à leur organisation territoriale et leur capacité à porter des initiatives de développement local. Les adaptations à la réforme territoriale récente sont encore très vivaces dans de nombreux territoires, et pour certains, le temps était toujours à la réorganisation des services, à la redéfinition des priorités, à la mise en débat politique et démocratique. Par ailleurs, les nouveaux périmètres (EPCI, GAL, PETR)

se chevauchent souvent, et les articulations permettant d'articuler projets et priorités nécessitent du temps et, à l'évidence, un accompagnement en ingénierie.

De ces constats, nous proposons un indicateur de « **capacité territoriale** », qui réinterroge le rôle du politique et de la sphère professionnelle du développement territorial dans l'accompagnement des initiatives locales considérant le bien vivre comme finalité fondamentale

Cet indicateur de capacité territoriale, mis en évidence par les entretiens et la mise en lumière des compétences mise en œuvre localement, articule quatre champs de compétences en faveur du bien vivre (Figure 5)

Figure 5 : Un indicateur de bien vivre : les compétences de la capacité territoriale



Conclusion : Une double interpellation, vis-à-vis de l'action régionale et de la recherche

Dans le cadre de la politique de la Région et de sa compétences « aménagement et égalité des territoires », ce travail a permis de mettre en exergue :

- le socle du bien vivre composé de 4 facteurs dynamiques ;
- L'accompagnement de ce bien vivre, qui implique directement pour la gestion territoriale de considérer l'ingénierie comme condition de la cohésion et donc du bien vivre sur les territoires infra-régionaux.

Ce travail impulsé par la Mission prospective et évaluation de la nouvelle Région Occitanie pour se projeter dans une réalité territoriale inédite a permis de tester une méthode qui s'appuie sur une grande proximité avec le terrain, sur l'écoute de la parole des acteurs, et sur la capacité à la restituer dans une analyse à une échelle plus globale (régionale) et transversale. Au regard des effets de cette étude au sein de la collectivité (par la considération

de nouvelles priorités dans l'action régionale) et pour le groupe de chercheuses impliquées (nouvelles recherches, séminaire), l'intérêt de la collaboration entre une collectivité, des acteurs locaux qui acceptent d'être interrogés sur leurs représentations et leurs pratiques, et l'Université (chercheurs, étudiants) s'impose.

Toutefois, pour une collectivité en cours de structuration, la possibilité de décliner de manière opérationnelle de nouvelles grilles d'analyse des dynamiques territoriales et de cette entrée par le bien vivre nécessite un temps de maturation et l'approfondissement de ce concept. En termes d'impact pour la conduite de l'action publique locale, cela implique une double transformation : du côté des élus, l'explicitation plus claire du sens de l'action et du côté des techniciens, des évolutions dans leurs pratiques professionnelles y intégrant pleinement l'animation, le dialogue et l'écoute des usages.

Pour la recherche, un travail reste également à approfondir sur cette notion de bien vivre, se situant au croisement des travaux remettant en question les indicateurs de richesse chez les économistes, et dans les réflexions des sciences territoriales interrogeant le pilotage et le sens de l'action territoriale. Cet approfondissement théorique ne semble pouvoir se faire que par la diversification des analyses empiriques, permettant de croiser les regards entre défis de l'action locale contemporain, mutation des réalités sociales et des exigences sociétales, et probablement changement de valeurs quant aux priorités de l'action publique.

Bibliographie

ALLESFREDE M. (2007), « 1986 -Le militant du développement territorial : recueil de textes », *Pour* 2007/1 (N° 193), pp. 81-156.

AUDUBERT V., « La notion de *Vivir Bien* en Bolivie et en Équateur, réelle alternative au paradigme de la modernité ? », *Cahiers des Amériques latines* [En ligne], 85 | 2017

BAILLY A. (2014), *Géographie du bien-être*. Economica Anthropos

BAILLY A. (2016), «Vers une géographie du bien-être » in *Sciences et bonheur* (en ligne)

BAILLY E., MARCHAND D., (2016) « La ville sensible au cœur de la qualité urbaine », *Métropolitiques*

BOUBA-OLGA O. GROSSETTI M. (2018) « La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ? », *Hal-01724699*.

BOURDEAU-LEPAGE L., TOVAR E. (2011), « Bien-être en Île-de-France : derrière une hausse générale, des disparités territoriales croissantes », *Métropolitiques* [En ligne].

BOURDEAU-LEPAGE L. (2013), « Nature(s) en ville », *Métropolitiques* [En ligne].

BOURDEAU-LEPAGE, L., TEXIER, P. & CARRE, H. (2018). « Évaluer les déterminants du bien-être sur un territoire: Illustration à travers le cas d'une commune rhônalpine » *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, octobre(4), 775-803

CGET (2014), *Qualité de vie, habitants, territoires*. Rapport de l'Observatoire des territoires.

COLLETIS G. (2018), « Le capitalisme cognitif à l'ère du numérique », *SMS hypothèses.org* (en ligne)

EMELIANOFF, C. (2007). La ville durable : l'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe. *L'Information géographique*, vol. 71(3), 48-65. doi:10.3917/lig.713.0048.

FEILDEL B., « Vers un urbanisme affectif. Pour une prise en compte de la dimension sensible en aménagement et en urbanisme », *Noréis*, 227 | 2013, pp. 55-68.

GLON E., PECQUEUR B. (dir), (2016). *Au cœur des territoires créatifs. Proximité et ressources territoriales*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

- GUIGOU J.L. (2008), « Préface » in VANIER M., JEAN Y., *La France, aménager les territoires*. Armand Colin.
- GUINARD P., TRATNJEK B. (coord.) (2016), « Géographies, géographes et émotions », *Carnets de géographes*, 9 | 2016.
- JANY-CATRICE F. (2016), « La mesure du bien-être territorial. Travailler sur ou avec les territoires ? », *Revue de l'OFCE* 2016/1 (N° 145), pp. 63-90.
- JANY-CATRICE F., MARLIER G. (2013), « Estimer la santé sociale des régions françaises : enjeux économiques, épistémologiques et politiques », *Revue d'économie régionale et urbaine*, 4, pp. 647-678.
- KLEIN J.-L., LAVILLE J.-L., MOULAERT F. (eds.) (2014), *L'innovation sociale*. Toulouse, Eres.
- MARTOUZET D. (2014), *Ville aimable*. Tours, Presses Universitaires François Rabelais : collection « Perspectives Villes et Territoires ».
- MEDA D.(2008), « Deux Nobel ne font pas le bonheur La réflexion sur la croissance demandée par M. Sarkozy est-elle une diversion ou une révolution ? » *Le Monde*.
- NEGRIER E., SIMOULIN V. (2018), « Fusionner des politiques régionales. La recomposition des régions françaises au prisme de l'Occitanie », *Droit et société*, vol. 98, no. 1, pp. 91-110
- STIGLITZ J. E., SEN A., FITOUSSI J.P. (2009), *Mesure des performances économiques et du progrès social*. Rapport pour la Présidence de la République; FRANCE. Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.
- THEYS J. (2002), « L'approche territoriale du " développement durable ", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », *Développement durable et territoires* [En ligne].
- THEYS J. (2014), « Le développement durable face à sa crise : un concept menacé, sous-exploité ou dépassé ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 5, n°1 |